

Concept d'Action Général

2025-2027

JE RNAI 201111/16 Escher Jugendhaus 65 rue Zénon Bernard L-4031 Esch/Alzette



JE AI 201908/200811 Jugendinfopunkt 10, rue du Commerce L-4067 Esch/Alzette



PARTIE A. INFORMATIONS PUBLIEES

1. Informations générales

Chargée de direction : Christelle Kodische, éducatrice graduée (35 heures/semaine)

Responsable du EJH : Aurélia Benvenuto, éducatrice graduée (35 heures/semaine)

Educateur au EJH : Marc Berbiche, éducateur (40 heures/semaine)

Educateur au EJH : Christophe Laouamer, éducateur (40 heures/semaine)

Educatrice au EJH: Joyce Turmes, éducatrice (40 heures/semaine)

Informatrice jeunesse au JIP : Lara Pierri, éductrice graduée (40 heures/semaine)

Informatrice jeunesse au JIP : Darya Syrovatska, éducatrice graduée (30 heures/semaine)

2. a) Organisation du EJH

<u>Horaires d'ouverture :</u>

En période scolaire du mardi au vendredi de 14h à 19h et le samedi de 10h à 18h En période de vacances du mardi au samedi de 10h à 18h.

<u>Description de l'infrastructure :</u>

- Un accueil doté d'une grande cuisine, de tables et de chaises pour faire des activités et des réunions de jeunes ou de parents, des canapés, un grand écran tactile, une scène et un kicker ;
- Une cave qui sert d'atelier de bricolage et de zone de stockage de matériel. Elle donne accès à la une terrasse extérieure à l'arrière du bâtiment qui nous permet d'avoir un espace à l'air libre en plein cœur de la ville, où on peut faire des activités en extérieur et de la permaculture ;
- Un premier étage composé d'un studio musique et vidéo, et d'une grande salle polyvalente dotée de miroirs, permettant de faire des activités sportives, de danse, également aménageables avec des tables et des chaises pour faire d'autres activités ou réunions;
- Un deuxième étage comprenant 3 bureaux : le bureau de la directrice, le bureau de la responsable et le bureau de l'équipe.

Règlement d'ordre intérieur :

La fréquentation et la participation aux activités du Escher Jugendhaus (EJH) imposent l'adhésion du jeune au présent règlement intérieur (et de ses parents, si celui-ci est mineur). Il s'applique au sein de l'établissement et lors des activités extérieures.

ARTICLE 1: AGE

Le EJH est ouvert pour les jeunes de 11 à 26 ans.

ARTICLE 2: INSCRIPTION

Le jeune doit s'inscrire au EJH pour pouvoir bénéficier de ses offres et services. Si le jeune est mineur, l'équipe invite ses parents à les rencontrer et réaliser une visite du lieu.

Une fiche de renseignements doit être remplie en ligne (QR code/lien) par le jeune. Les données sont mises à jour au minimum une fois par an et restent confidentielles.

ARTICLE 3: OUVERTURE

·Période scolaire: Mardi – Vendredi 14h – 19h Samedi 10h – 18h

·Vacances scolaires: Mardi – Samedi 10h – 18h

L'établissement est fermé pendant les vacances de Noël et les jours fériés.

ARTICLE 4: MATERIEL

Chaque jeune est responsable des effets personnels qu'il amène avec lui. Le EJH ne peux être tenu responsable en cas de perte/de vols/dégradations de ceux-ci.

Le EJH met à disposition des jeunes du matériel afin de réaliser des activités et développer des projets. En cas de dégradation, vol ou vandalisme les frais sont à charge des jeunes, des tuteurs ou des représentants légaux.

Les différentes salles mises à dispositions des jeunes membres doivent être rangées après leur utilisation et être rendues comme dans l'état initial.

Article 5: ANIMAUX

Les jeunes ne sont pas autorisés à amener leurs animaux.

Article 6: DISCRIMINATION ET HARCELEMENT

Les éducateurs étant formés à la pédagogie interculturelle, aux questions d'identité sexuelle et de genre, à la gestion de conflit et à la communication non-violente, toute forme de discrimination ou de harcèlement sera prise très au sérieux et traitée immédiatement.

ARTICLE 7: SUBSTANCES LICITES ET ILLICITES

Une grille d'intervention en cas de consommation a été réalisée par l'équipe, avec la brigade de prévention de la police et le service Impuls. La grille est à disposition des jeunes et des parents dans l'accueil.

2. b) Organisation du JIP

<u>Horaires d'ouverture :</u>

Le JIP est ouvert du lundi au vendredi de 12 à 17 heures. La permanence est accessible principalement sans rendez-vous. Au besoin des entretiens planifiés peuvent avoir lieu.

Description de l'infrastructure :

Le JIP comprend 3 espaces sur un même niveau :

- L'accueil, où l'on trouve de la documentation sur les différents thèmes IJ, des ordinateurs, une imprimante et une cabine insonorisée à disposition des jeunes.
- Une salle de réunion, que les jeunes peuvent utiliser pour faire des projets de groupe
- Le bureau, isolé par une paroi en verre, afin d'avoir un espace à part pour mener des entretiens avec des jeunes sur des sujets plus personnels.

L'accueil et divers espaces du JIP ont été réaménagés en incluant, du mobilier modulable, des tables hydrauliques et nous avons porté un focus pour favoriser une circulation fluide de personnes à mobilité réduite.

Pour rendre l'accès au JIP plus accessible aux personnes à mobilité réduite, nous souhaitons analyser dans les années à venir, les travaux nécessaires afin d'installer une rampe.

Le comptoir d'accueil est maintenant plus rabaissé afin de créer un espace d'échange supplémentaire et à hauteur du public.

Nous avons veillé à-ce-que les emplacements des ordinateurs soient plus adaptés aux besoins des jeunes en rajoutant des prises électriques, et positionnant les tables de façon que les jeunes aient plus de confidentialité pour faire leurs démarches administratives.

3. Aspects pédagogiques

Nos salles thématiques telles que décrites plus haut permettent aux jeunes de développer des compétences spécifiques à ces espaces. Chaque année, à notre initiative, ou sur demande des jeunes, des projets y sont menés.

Dans les projets récurrents, nous citerons :

- la Horror Night, rendez-vous annuel incontournable à Halloween où les équipes du EJH et de la Jumo, ainsi que des jeunes des 2 maisons s'associent pour faire passer à d'autres jeunes un moment inoubliable,
- -Le Develop' Yourself, projet de développement personnel, réalisé autant dans les locaux du EJH qu'au sein des lycées, en groupe de jeunes ou en individuel en fonction des besoins, et permettant de mettre le focus sur la problématique de la santé mentale des jeunes,
- Le projet de carte Use-it, qui donne la possibilité aux jeunes eschois de faire découvrir les bons plans de leur ville à des jeunes touristes étrangers,
- le Street Soccer, rendez-vous des footballeurs, qui a lieu chaque année le premier weekend de juillet,
- le **MRJ Games**, compétition amicale de jeux entre les maisons relais, encadré par des jeunes de la maison des jeunes, qui permet de faire le lien entre MR et MJ,
- les Summer Vakanz Aktivitéiten organisées en partenariat avec les autres MJs,
- les **semaines d'ateliers créatifs** à l'accueil, où chaque jeune visiteur est invité à venir partager un moment agréable autour de réalisations thématiques différentes en fonction de la période de l'année,
- la **colonie d'été**, qui donne la possibilité à 15 jeunes de partir en vacances à moindre coût, moyennant un investissement tout au long de l'année par des activités de financement.

PARTIE B. DETAILS DE L'APPROCHE PEDAGOGIQUE

4. Introduction

Auteurs du CAG

Le Concept d'Action Général est rédigé par la chargée de direction, en concertation avec l'équipe éducative, et le soutien de l'asbl.

<u>Informations sur le gestionnaire</u>

Le Escher Jugendhaus et le Jugendinfopunkt d'Esch fonctionnent sous l'égide du CRIJE asbl (Centre de Rencontre et d'Informations pour Jeunes).

Son conseil d'administration est composé de :

- Danielle de la Gardelle, Présidente
- Martine Goetz, Vice-Présidente
- Lea Schuetz
- Romain Johanns
- Maggy Alesch
- Gerard Schmidt
- Bianca Treff
- Martine Baum
- Olivia Boussaid Braga
- Corinne Tredemy
- Sarah Leonard

Le rôle de l'asbl est de veiller au bon fonctionnement des structures, dans le respect du cadre légal (sécurité, convention collective, droit du travail). Il est en charge de la gestion des ressources humaines (déclaration des heures, démarches auprès de la CNS, embauche des salariés).

Les valeurs de notre asbl s'articulent autour de 4 piliers.

• « Safe spaces » - Des espaces sûrs

Le CRIJE asbl considère que c'est un droit pour tous ses membres, qu'ils soient bénévoles, membres du personnel, ou jeunes de se sentir protégés de toute discrimination, humiliation ou agression au sein des structures ou dans le cadre des activités du CRIJE.

Nos structures sont ouvertes sans rendez-vous, pour tout jeune, sans aucune discrimination. Cet accueil se fait dans un cadre éducatif qui garantit le respect et la sécurité de chacun. Nous nous efforçons de garantir un environnement accueillant et sûr pour l'ensemble des jeunes qui fréquentent nos structures.

L'écoute empathique (qui consiste à s'intéresser réellement à l'interlocuteur sans chercher à le conseiller, le juger, ou à l'influencer a priori) et bienveillante est une méthodologie qui nous permet d'aborder le jeune sans a priori. C'est primordial pour nous, car cela permet une approche sans jugement, et un respect de la personne qui est en face de nous. En effet, notre cadre de travail, sans contrainte et basée sur le principe de la libre adhésion, ne nous permet de connaître le jeune qu'à travers ce qu'il consent à nous dire de lui-même. Ce que nous ignorons pouvant être difficile, nous veillerons à avoir une approche délicate.

Les éducateurs étant en position d'autorité, on attend d'eux qu'ils soient des modèles positifs, respectueux des jeunes dans leur comportement et dans leur langage. Les approches moralisatrices, où l'éducateur se place en position haute du fait de son âge ou de sa position sont bannies de nos pratiques. Le jeune est le seul maître de ses choix, l'éducateur peut l'aider à développer ses réflexions, mais pas à prendre des décisions à sa place.

Le climat des activités du CRIJE doit être basé sur les valeurs de tolérance et de respect qui doivent transparaître en filigrane dans l'ensemble des relations.

« A delicate kick » - Développement

La pédagogie de l'équipe est en constant développement et remise en question en permanence.

La recherche d'innovation se traduit par la création de projets novateurs, évoluant au rythme des jeunes et de la société. Chaque projet est évalué à son terme et une décision est prise sur sa pérennisation ou non. Si l'on décide de le renouveler, son évolution sera abordée pour éviter une stagnation et une routine que nous n'encourageons pas.

Cette remise en question permanente nous maintient en mouvement, et évite une stagnation dans notre zone de confort. Elle nous pousse à évoluer, à corriger, à nous dépasser.

Cette expérimentation permet de créer des opportunités de faire évoluer chaque jeune. Elle permet au jeune de fréquenter nos structures pendant des années en faisant toujours des projets différents ou évolutifs.

Cette recherche de développement est également transposée au travail avec les jeunes. Nous les encourageons à dépasser leurs limites, à croire en leurs compétences, à se fixer des objectifs vers lesquels nous les accompagnerons. C'est ça, le « delicate kick ».

• « Freedom within borders » - Participation

Les jeunes et les membres de l'équipe sont mis en position de participation, dans le sens où ils ont la liberté de mener des actions et des projets.

Chaque membre de l'équipe est libre de proposer un projet, une activité, qui sera discuté en équipe, et pour lequel un budget sera alloué. L'asbl accorde toute la confiance à l'équipe éducative pour décider des activités et des projets pédagogiques à mener, moyennant une transparence sur ces actions et ces projets menés.

Les espaces communs dans les structures sont mis à disposition des jeunes pour mener à bien des projets, avec le soutien des éducateurs. Les jeunes sont encouragés à être autonomes et à se fixer des objectifs ambitieux. Les éducateurs sont là pour les soutenir et les accompagner.

Notre objectif principal est l'autonomie du jeune. Cette possibilité de liberté d'action, cette responsabilisation, cette chance de mener soi-même des projets permet au jeune d'acquérir les compétences et notions diverses nécessaires à leur transition vers l'âge adulte.

Ce qui n'est pas autorisé est clairement défini dans un règlement intérieur. Ce cadre pose des limites claires, et le dépassement de ce cadre fait l'objet de sanctions. A l'intérieur de ce cadre, permettant de garantir la sécurité de chacun, chacun dispose d'une grande liberté.

C'est la liberté dans un cadre.

« To reflect and progress » - Qualité

Nous recherchons à nous développer professionnellement, par des formations, des coachings, des supervisions, des échanges avec les autres professionnels du secteur dans un souci d'amélioration permanent de la qualité.

L'entretien et le renforcement du réseau, la participation active à des groupes de travail sectoriels ou thématiques garantissent à chaque membre de l'équipe de remettre en question sa pratique professionnelle pour évoluer de manière positive, dans l'intérêt du secteur, de l'asbl et des jeunes.

Quand les jeunes ont des demandes qui ne correspondent pas à nos compétences, nous cherchons comment nous pouvons les acquérir afin de répondre à leurs besoins. Si les compétences demandées sont trop spécialisées, et que nous ne pouvons pas ou ne souhaitons pas les acquérir, nous faisons appel à des intervenants spécialisés.

Processus d'élaboration du CAG

Le processus d'élaboration du CAG s'est fait en plusieurs temps. Nous avons travaillé lors du 2ème semestre de l'année 2023 sur les valeurs de l'asbl, avec le support d'Art Square Lab, afin de nous aider à définir les 4 piliers principaux sur lesquels reposent notre travail.

L'idée est, pour chaque projet, chaque développement des structures, de revenir à ces 4 piliers pour vérifier la cohérence de nos actions.

L'élaboration du CAG s'est faite en parallèle, en réfléchissant aux objectifs triennaux reposant sur ces valeurs, avec des réalisations concrètes de ces objectifs par des projets de longue durée. C'est lors de réunions d'équipe que ce sont décidées ces grandes lignes, la rédaction en a ensuite été faite par la chargée de direction, qui l'a soumis à l'asbl pour validation et ajustements.

La version finale a été validée par l'ensemble de l'équipe et du conseil d'administration.

5. La commune, la région, le quartier

<u>Mobilité</u>

Esch/Alzette est accessible en train, via ses 2 gares, Esch-centre et Esch-Belval. Elle est aussi desservie en bus.

Les déplacements intramuros sont facilités par le projet Vel'OK, géré par le CIGL et permettant à chacun de circuler avec des vélos en libre accès, moyennant l'obtention au préalable d'une mKaart. Le lien entre Belval et Esch-centre peut se faire depuis décembre 2022 via le Vëlodukt, passerelle cycliste la plus longue d'Europe.

Situation géographique

Le Escher Jugendhaus se trouve dans le quartier Brill, dans le cœur historique de la ville, où la densité de population est la plus élevée. Le JIP se trouve dans le quartier Al Esch, où la densité et le profil de la population sont similaires au quartier Brill.

Nous sommes implantés dans les 2 quartiers les plus "populaires" de la ville.

Population

Esch/Alzette est la 2ème plus grande ville du pays en terme d'habitants. Au premier janvier 2022, sa population s'élevait à 36 157 habitants. Le territoire communal s'étend sur une superficie de 14,35 km², soit une densité de 2 520 habitants par kilomètre carré, ce qui est 10 fois supérieur à la moyenne nationale.

Le quartier Brill à lui seul, dans lequel est implanté le EJH, compte 5283 habitants au 1er janvier 2022, ce qui en fait le 2ème quartier le plus peuplé de la ville (après Uecht). En 3ème position, on retrouve Al Esch avec 4960 habitants, où est implanté le JIP.

La création des nouveaux quartiers Metzeschmelz et Rout Lëns laisse entrevoir une population de 50000 individus à l'horizon 2035.

Structures présentes sur le territoire et collaborations

La ville d'Esch/Alzette compte 9 écoles fondamentales, 6 lycées, 14 maisons relais et une Université.

Nous travaillons avec toutes les maisons relais de la ville afin de garantir un passage optimal de ces structures vers la maison des jeunes, dans le cadre de la transition de l'école primaire vers le lycée. Les maisons relais peuvent faire des activités au sein du EJH afin de permettre aux enfants de se familiariser avec la structure. Elles sont également invitées à participer au MRJ Games, événement annuel organisé par l'équipe du EJH, où une équipe d'enfants de chaque maisons relais vient représenter sa MR dans une compétition amicale de jeux qui dure toute une journée. Cette journée permet aux enfants de faire une première expérience de projet avec la maison des jeunes, et d'apprendre à connaître l'équipe de la MJ. Il permet une transition de la maison relais vers la maison des jeunes.

Nous travaillons également avec le foyer Famil et les foyers d'accueil de Caritas (DPI/BPI), afin de garantir l'inclusion de tous les publics jeunes.

Le travail en collaboration avec les lycées s'est beaucoup développé sur la période du CAG précédent. Le projet Dévelop' Yourself notamment nous a permis d'entrer au sein des lycées pour proposer des ateliers de développement personnel dans un objectif d'amélioration de la santé mentale des jeunes.

De nombreuses structures sociales ou de projets/services aux citoyens sont implantés à Esch. La liste actualisée se trouve sous ce lien https://administration.esch.lu/carnet-de-bienvenue/

Esch dispose aussi d'un tissu très riche d'engagement bénévole, tant au niveau culturel que sportif. Cela fait vraiment partie de son ADN. Tous les clubs sont repris sous le lien https://citylife.esch.lu/clubs/

Nous collaborons avec les autres MJs de différentes façons :

- En participant de manière active et régulière aux réunions de réseau des MJ régionales et nationales ;
- Dans le cadre des activités de vacances d'été, nous avons un programme commun avec plusieurs maisons de jeunes du sud du pays, programme que nous actualisons chaque année ensemble en débriefant à la fin de chaque été;
- Sur le projet Horror Night qui se développe chaque année, prend de plus en plus d'ampleur, et où nous sommes coorganisateurs avec la maison des jeunes de Mondercange, et proposons aux autres MJ du pays de participer.

6. Jeunes de la ville

Pyramide des âges

Le quartier le plus jeune est le quartier Zaepert, car de nombreux logements y ont été construits très récemment, et sont investis par des familles jeunes. Entre 2020 et 2022, ce sont 53 nouvelles constructions qui ont poussé dans ce quartier (les Nonnewisen).

C'est dans le quartier Zaepert que le taux de familles monoparentales est le plus élevé. Les derniers logements sociaux qui ont été construits par le Fonds du Logement l'ont été au Nonnewisen (35 logements entre 2020 et 2022).

Nationalités

Les luxembourgeois sont majoritaires dans les quartiers nord-est du pays (Zaepert, Lankelz, Lallange), mais minoritaires au centre (Brill, Al Esch, Uecht, Grenz).

Le bloc de quartiers Zaepert, Lankelz, Lallange, et le bloc Brill, Al Esch, Uecht, Grenz sont les 2 qui attirent les populations les plus jeunes. Mais le premier attire une population majoritairement luxembourgeoise (c'est le seul) alors que le 2ème attire une population majoritairement étrangère (70%).

Situation sociale des jeunes

Le constat fait lors du précédent CAG n'a pas changé. Les quartiers Brill et Al Esch dans lesquels le EJH et le JIP sont implantés sont à la fois ceux qui comptent le plus de bénéficiaires du REVIS (environ 11% de la population) et de l'allocation vie chère (26% de la population). 1/3 des enfants et des jeunes de moins de 19 ans eschois habitent dans une communauté domestique bénéficiaire de l'allocation vie chère. Au vu des données liées aux quartiers, on peut supposer que ces jeunes se concentrent majoritairement dans les quartiers dans lesquelles nos structures sont implantées. C'est également dans ces quartiers qu'on compte le plus de demandes de logements

Observations spécifiques

sociaux.

Le bloc de quartiers Zaepert, Lankelz, Lallange, et le bloc Brill, Al Esch, Uecht, Grenz sont les 2 qui attirent les populations les plus jeunes. Mais le premier attire une population majoritairement luxembourgeoise (c'est le seul) alors que le 2ème attire une population majoritairement étrangère (70%).

7.Objectifs

Jeunes du EJH

Les jeunes qui fréquentent le EJH sont des jeunes qui viennent pour faire des choses ensemble. Le temps des « squatteurs » est définitivement révolu, et ce depuis plusieurs années déjà. Les changement radicaux que nous avons opéré à partir de 2018 (cf CAG précédents) continuent de porter leurs fruits. Nous avons des jeunes aujourd'hui qui sont dans l'action, qui viennent pour se rencontrer dans un cadre bienveillant, où chacun est accueilli comme il est. Ce sont des jeunes majoritairement entre 11 et 20 ans, autant des garçons que des filles. Les plus jeunes participent surtout aux activités purement de loisirs, viennent jouer à la console... Puis ils apprennent à connaître l'équipe et développent des projets avec les éducateurs. Ce mode d'évolution des jeunes qui passent par chez nous est devenu une norme que nous avons réussi à mettre en place (non sans fierté). Comme ils sont dans l'action, ils ont besoin d'être parfois canalisés et sensibilisés, ce qui fait partie aussi de l'apprentissage qu'ils doivent faire à la maison des jeunes.

Ce changement de public permet à l'équipe de pouvoir établir un vrai lien de confiance avec les jeunes, confiance qui pour les jeunes est très valorisante, et leur permet de se développer encore davantage. Nous avons donc développé nos objectifs pour les 3 années à venir en ce sens, en fonction de ce public que nous avons et que nous souhaitons garder.

<u>Jeunes du JIP</u>

Les JIP accueillent des jeunes entre 12 et 30 ans, mais la majorité se situe entre 20 et 30 ans.

Ils viennent d'un peu partout pour rechercher des informations sur les thématiques de l'emploi, du logement, de la vie quotidienne, de l'éducation, de la santé, de l'engagement.

Ces jeunes ont parfois une demande très précise, et souvent, ils ne savent pas bien formuler ce qu'ils recherchent, et/ou ont un package de besoins qui entre dans plusieurs catégories. La plus-value du JIP par rapport aux autres services, est ce volet généraliste qui nous fait toucher à toutes les thématiques qui les concerne.

Une des plus-value du JIP est aussi cette ouverture constante de la permanence sans rendez-vous. Cela permet d'être à 100% accessible pour les jeunes et de raccourcir la prise en charge des jeunes auprès des services spécialisés. Cela amène aussi donc que notre service répond à plusieurs niveaux aux besoins des jeunes, parfois via la mise à disposition de matériel informatique, parfois via une information généraliste et parfois la prise en charge requiert un entretien plus poussé.

Les chiffres du public reçu au JIP sur les 2 dernières années :

·2023 : +/- 1150 visiteurs et 492 consultations ·2024 : +/- 1044 visiteurs et 801 consultations

> ·2023 : 20 ans et + (353 personnes) ·2024 : 20 ans et + (605 personnes)

·2023 : 18- 20 ans (83 personnes) ·2024 : 18 - 20 ans (126 personnes)

·2023 : 42 jeunes entre 12 et 17 ans ·2024 : 44 jeunes entre 12 et 17 ans sont passés au JIP.

Pour 2024, les thèmes principaux abordés avec les jeunes accueillis au JIP sont les démarches administratives (492), le travail (206), la transition école/travail (93), l'école (72), le logement (39), la transition famille/vie seule (12),

Objectifs à long terme au EJH

Annexe dans le quartier Zaepert (Nonnewisen)

Lors de sa création en 1992, la ville d'Esch/Alzette comptait à peine 20 000 habitants. Elle atteint aujourd'hui 37 000 habitants, et la création des nouveaux quartiers Metzeschmelz et Rout Lëns laisse entrevoir une population de 50 000 individus à l'horizon 2035.

Or à l'heure actuelle, nous disposons toujours d'une seule maison des jeunes pour couvrir tout le territoire.

Le quartier le plus jeune est le quartier Zaepert, car de nombreux logements y ont été construits, et sont investis par des familles jeunes (pages 26 et 29). Entre 2020 et 2022, ce sont 53 nouvelles constructions qui ont poussé dans ce quartier (les Nonnewisen).

C'est dans le quartier Zaepert que le taux de familles monoparentales est le plus élevé. Les derniers logements sociaux qui ont été construits par le Fonds du Logement l'ont été au Nonnewisen (35 logements entre 2020 et 2022).

Les luxembourgeois sont majoritaires dans les quartiers nord-est du pays (Zaepert, Lankelz, Lallange), mais minoritaires au centre (Brill, Al Esch, Uecht, Grenz).

Le bloc de quartiers Zaepert, Lankelz, Lallange, et le bloc Brill, Al Esch, Uecht, Grenz sont les 2 qui attirent les populations les plus jeunes. Mais le premier attire une population majoritairement luxembourgeoise (c'est le seul) alors que le 2ème attire une population majoritairement étrangère (70%).

Le EJH est en plein cœur du Brill, en zone urbaine : bruit, béton, circulation. C'est un emplacement et un cadre parfaits pour les projets « urbains » : hip-hop, studio musique, vidéo, danse, activités de groupe, musique, accueil avec jeux (kicker, consoles...).

Mais nous aurions besoin d'un lieu où on pourrait en parallèle de l'accueil prévoir des activités plus calmes : jardinage, développement personnel, ateliers créatifs... Le sujet de la santé mentale des jeunes étant devenu une priorité dans le travail de jeunesse suite à la crise du Covid, nous avons développé beaucoup d'action en direction du bien-être des jeunes, et de la prise en compte de leur besoins individuels. Mais le cadre dans lequel est implanté le EJH ne nous permet pas de mener les actions que nous voudrions mener. Une 2ème maison des jeunes dans un environnement plus calme nous permettrait d'avoir deux structures avec des publics similaires mais des méthodes d'actions pédagogiques différentes.

Les jeunes des 2 blocs de quartiers cité précédemment viennent de milieux et d'origines différents. Avoir une maison des jeunes dans chacune de ces zones de la ville permettrait de faire circuler les jeunes des 2 quartiers en proposant des activités différentes des deux côtés. Cela favoriserait donc une mixité sociale, et permettrait aux jeunes de découvrir des parties de la ville qu'ils ne fréquenteraient pas autrement.

La présence d'une structure éducative dans un quartier avec des jeunes ayant ce background social est une nécessité.

Nous avons besoin d'une maison des jeunes tournée vers les activités nature, créatives, calmes, a contrario du EJH où on retrouve les activités musicales, de danse, de jeux d'accueil.

Cela permettra également de toucher plus facilement les maisons relais des quartiers nord avec lesquelles nous travaillons depuis des années.

Développement du concept Regio Emilia

Nous souhaitons adapter un concept existant principalement dans le domaine de la petite enfance, au secteur de jeunesse dans l'éducation non-formelle.

Cette pédagogie, développée en Italie dans les années 60, c'est le concept de Reggio Emilia (du nom de la ville où Loris Mallaguzzi, enseignant, l'a développé).

Nous collaborons depuis plusieurs années, et de manière régulière avec les maisonsrelais. Or, nous constatons que quand les enfants arrivent au EJH, ils sont
déstabilisés par la liberté qui leur est proposée dans les activités. Quand on leur
demande ce qu'ils veulent faire, ils ne savent pas. Il est difficile pour eux d'initier une
activité, car ils ont évolué dans un cadre beaucoup plus serré que celui que nous leur
proposons, dans lequel les activités leur sont le plus souvent imposées, et où tout le
groupe doit faire la même chose. Or, nous travaillons avec des jeunes de plus de 11
ans, que nous estimons être suffisamment capables et autonomes pour faire leurs
propres choix dans leur temps libre. Nous avons aussi la chance d'avoir un bâtiment
multifonctionnel qui permet aux jeunes qui le fréquentent de faire un panel
d'activités très différentes. Nous avons des éducateurs disponibles pour les
accompagner, mais aussi des services volontaire ou des intervenants ayant des
compétences spécifiques à l'accompagnement de certaines activités.

Les principes fondateurs de l'approche Reggio

- 1. Les différents modes de langages du jeune qui communique de façons très variées : une structure d'accueil doit donc favoriser cette multiplicité de communication, par la créativité et l'art. Il est essentiel de favoriser l'expression (artistique, corporelle, langagière, émotionnelle...)
- 2. L'inventivité du jeune qui est considérée comme compétent, acteur de son développement
- 3. La relation à l'adulte comme source de découverte pour le jeune : l'adulte invite, accompagne et « provoque » des situations pédagogiques favorisant les compétences du jeune
- 4. L'accompagnement de l'autonomie par l'expérimentation au rythme du jeune
- 5. L'importance de favoriser des relations sociales et des interactions harmonieuses
- 6. Le jeune dans un groupe est reconnu comme un être unique.
- 7. L'aménagement de l'espace qui nourrit des sources de découvertes, explorations et apprentissages

Approche Reggio : les attitudes professionnelles à privilégier

• L'autonomie pour rendre le jeune acteur

L'un des grands fondements de cette approche est que le jeune est le maître d'œuvre de ses propres apprentissages. L'adulte est là pour soutenir ses découvertes et non les diriger. Le professionnel accompagne les questionnements du jeune, permet les erreurs et leur résolution autonome, favorise l'exploration des hypothèses etc. L'apprentissage se fait en autonomie selon un espace modulable favorisant la libre activité du jeune : il y fait alors ses propres expériences.

L'espace doit alors être pensé de sorte que les matières premières permettant ces explorations soient à disposition. Il n'est plus question de tout enfermer, cloisonner, mais au contraire d'ouvrir, et de faire confiance aux jeunes afin de le valoriser et de le responsabiliser.

• Les provocations ou comment proposer des contextes qui favorisent les « 100 Langages »

Qu'est-ce qu'une provocation ? L'idée est simplement de susciter l'intérêt et la curiosité du jeune, en lui proposant des situations l'invitant à expérimenter, explorer, s'exprimer... L'objectif est que cette proposition soit la plus ouverte possible : le jeune s'en saisit (ou pas) comme il le souhaite et l'adulte se laisse guider par la façon dont le jeune l'explore et s'en saisit pour s'exprimer. L'adulte devient alors un support à la créativité du jeune, l'accompagnant à développer ses idées, ses pensées, ses projets.

Concrètement, il s'agit de laisser « traîner » des matériaux, des objets, du matériel suscitant la création, et de laisser faire.

Il est important aussi que le jeune soit libre de ne rien faire. On laisse donc des choses en évidence pour lui donner envie d'expérimenter, mais on respectera tout à fait qu'un jeune reste juste se reposer dans un coin, ou observe simplement les autres.

• L'observation et la documentation

L'approche Reggio développe une véritable méthodologie de mise en place des ateliers et des projets grâce à des outils fondamentaux tels que l'observation, l'écrit et la documentation. L'éducateur (au sens large), devient alors un véritable « chercheur »... Car pour Loris Malaguzzi, la recherche se fait au quotidien avec les jeunes et non dans les universités. Nous pouvons donc tout à fait être éducateur et chercheur dans notre travail quotidien.

Dans un montage de projet selon l'approche Reggio il faut toujours se recentrer sur le jeune, toujours partir de ce qui l'intéresse vraiment pour susciter sa curiosité : l'adulte part donc des idées des jeunes, ou de ce qu'il observe, et va ensuite proposer des expériences à partir de cela, grâce à ce qu'il aura réfléchi, récolté comme données avec les jeunes, en les accompagnant dans leur propre processus de recherche et de découverte autonome.

Le montage de projets se base donc sur ce processus : observation-interprétation-documentation.

L'observation est le point de départ. L'adulte prend le temps d'observer et prend des notes pendant un atelier, une expérience. Les éducateurs disposent à cet effet de fiches d'observation qui doivent être le plus fidèles possible : le but est de rendre visible le processus d'apprentissage du jeune (et non la finalité), pour mieux comprendre les compétences et limites de chacun. C'est donc aussi le temps de l'écrit.

La documentation guide le travail, permet de s'auto-former et de communiquer, notamment afin de rendre visible le travail quotidien.

Nous collectons ces observations grâce à Trello, un outil digital que nous utilisons, mais souhaitons le formaliser. Ces observations permettent de communiquer de manière croisée sur chaque jeune, et de revenir dessus en équipe afin d'assurer un accompagnement adéquat.

La documentation est également importante pour formaliser l'évolution du jeune tout au long de son passage au EJH.

Mettre en avant des thématiques IJ: Logement, droit des jeunes

Il est important pour nous de répondre et de nous adapter aux besoins des jeunes en terme d'informations.

C'est la raison pour laquelle nous avions créé la brochure logement en 2016, que nous allons continuer à développer et à mettre à jour, afin de conseiller au mieux les jeunes dans ce domaine, et apporter les informations nécessaires aux travailleurs du secteur jeunesse.

Nous allons aussi pour cette période du CAG mettre un focus sur le droit des jeunes. En effet, de nombreux jeunes viennent nous voir avec des questions relatives à leurs droits dans le cadre de la famille, du travail, du logement, de la consommation... Or nous ne sommes pas spécialisés dans ce domaine et il est souvent difficile pour nous de trouver des réponses à leurs questions.

Nous souhaitons créer un outil, que nous n'avons pas encore clairement défini, permettant aux jeunes de trouver facilement des réponses à leurs questions, ou des liens vers les institutions qui peuvent être une ressource.

Pour travailler plus spécifiquement sur ces 2 thématiques, nous allons nous appuyer sur le réseau, et développer de nouvelles collaborations, ou relancer d'anciens partenariats.

Par exemple, pour la brochure logement, nous allons relancer l'Union Luxembourgeoise des Consommateurs avec qui nous avions travaillé pour les 2 premières éditions, afin de connaître les changements dans la législation. Cette collaboration pourra nous permettre de travailler en parallèle sur des droits des jeunes consommateurs.

Pour le droit des jeunes, nous allons prendre contact avec tous les acteurs qui gravitent autour de ce thème pour récolter des informations, et définir le meilleur moyen de les mettre à disposition des jeunes de manière "youth friendly".

Repenser notre articulation dans le réseau jeunesse national pour la thématique de l'emploi

L'information jeunesse étant par essence généraliste, elle touche toutes les thématiques qui intéressent les jeunes, dont celle de l'emploi.

Or il existe autour de nous des services qui sont spécialisés dans ce domaine. Il est donc important pour nous de les rencontrer pour définir plus précisément qui fait quoi, à la fois dans l'intérêt des jeunes et dans l'intérêt des travailleurs de jeunesse qui travaillent dans ces services.

Améliorer notre visibilité en ligne

Afin de rendre l'information pour les jeunes plus accessible en ligne, il en va de pair pour notre équipe, de renforcer ses compétences digitales. Avec l'aide de professionnels en communication, nous souhaitons élaborer une stratégie de communication et définir pour les uns, re-définir pour d'autres, nos partenariats. A travers l'amélioration de notre visibilité, nous souhaitons ainsi atteindre plus de jeunes et les rapprocher aussi de l'information jeunesse.

Inclusion

Depuis plusieurs années, l'inclusion est notre cheval de bataille. Nous avons beaucoup travaillé sur l'inclusion des jeunes en situation de handicap, grâce à la présence de Leandro, jeune en fauteuil roulant qui fréquente notre maison. Nous avons initié des rencontres, des démarches avec le Ministère, la Commune, qui nous soutiennent pour rendre notre bâtiment accessible. Les travaux pour équiper la maison d'un ascenseur sont en cours et nous espérons qu'il sera fonctionnel à l'horizon 2025.

Nous avons aussi ouvert nos portes à des jeunes en situation de handicap mental, ou présentant des troubles autistiques. Notre capacité à les accueillir dépend bien évidemment du degré de handicap, et ce n'est pas toujours possible. Notre mission est de travailler avec des groupes de jeunes ; si le bien-être personnel de chaque jeune est important, l'équilibre du groupe l'est tout autant. Nous ne sommes pas habilités à travailler en 1-1 (un éducateur pour un jeune). Si un jeune nous prend à lui seul les ressources d'un éducateur, ou si son comportement entrave le bon fonctionnement du groupe, nous ne pourrons pas l'accueillir.

Nous avons beaucoup travaillé également à l'inclusion des jeunes de la communauté LGBTQI+. Tous les éducateurs de l'équipe sont formés à la diversité sexuelle et de genre, afin de garantir une attitude et une communication ouvertes mais non intrusives de tous les publics. Nous constatons aujourd'hui qu'une proportion importante de jeunes queers fréquentent quotidiennement la maison des jeunes.

Nous avons travaillé avec les foyers d'accueil pour réfugiés depuis la crise de 2015. Depuis, ce travail perdure, et des jeunes avec des situations migratoires douloureuses viennent à la maison des jeunes faire des projets avec les autres jeunes accueillis.

La santé mentale des jeunes est un aussi un sujet de plus en plus prégnant dans nos structures. Actuellement (mai 2023), 4 éducateurs de l'équipe du CRIJE sont formés en premiers secours en santé mentale. Les jeunes sont face à des difficultés sociétales de plus en plus difficiles à gérer pour eux, et ont besoin de notre accompagnement. Nous accueillons de plus en plus de demandes de soutien psychologique en individuel ou en groupe.

Tous ces publics se mélangent et évoluent tous ensemble. Rien n'est compartimenté. Un jeune est un jeune. Point. Chacun a ses difficultés, chacun a ses compétences, tout le monde évolue au EJH dans le respect de son individualité.

Le travail d'inclusion que nous faisons reste une priorité que nous avons en focus au CRIJE.

Conceptualisation d'une grille bien-être au CRIJE

Nous avons réalisé en 2019 une grille d'intervention afin d'avoir une ligne de conduite cohérente en équipe vis-à-vis des consommations de substances légales et illégales.

La conceptualisation de cette grille a été guidée et encadrée par Impuls (fondation SOLINA), et la brigade de prévention de la Police.

Ce travail nous a permis de clarifier les limites que nous devions nous poser en fonction de la loi, et les limites que nous voulions nous poser en fonction de nos valeurs en tant qu'équipe. Elle a permis aux jeunes de réaliser clairement le cadre qui était le nôtre, car chaque membre de l'équipe a la même approche, les mêmes limites et le même discours.

Depuis la mis en place de cette grille, nous n'avons plus eu de discussions en équipe sur des comportements problématiques des jeunes liés à des consommations de substances.

Dans le cadre de la redéfinition des valeurs de l'asbl, nous avons décidé de faire vivre ces valeurs en travaillant sur des mesures concrètes pour les mettre en pratique. Le concept de « Safe space » est particulièrement important pour nous, et nous constatons que, comme nos réactions et sensibilités étaient différentes sur les consommations de substances avant la conceptualisation de la grille d'intervention, nos limites et nos sensibilités ne sont pas les mêmes face à certains comportements des jeunes.

Il est donc important pour nous de verbaliser ces comportements, de les classifier et de définir en équipe comment nous souhaitons y réagir, afin d'avoir une cohérence, et que les jeunes se comportent de la même manière entre eux et avec le personnel, quelle que soit la personne qui travaille.

Il nous a fallu 3 ans pour conceptualiser la grille d'intervention (2019-2021), en travaillant par essai-erreur, en expérimentant sur le terrain, en corrigeant le document initial à plusieurs reprises (il y a eu 5 versions avant d'arriver à la validation du document final).

Nous nous donnons également 3 ans (2024-2026) pour arriver à un document que nous pourrons présenter officiellement.

8. Fonctionnement-cadre de la MJ

Ressources en personnel:

Chargée de direction : Christelle Kodische, éducatrice graduée (35 heures/semaine)

Responsable du EJH : Aurélia Benvenuto, éducatrice graduée (35 heures/semaine)

Educateur au EJH: Marc Berbiche, éducateur (40 heures/semaine)

Educateur au EJH : Christophe Laouamer, éducateur (40 heures/semaine)

Educatrice au EJH : Joyce Turmes, éducatrice (40 heures/ semaine)

Informatrice jeunesse au JIP : Lara Pierri, éducatrice graduée (40 heures/semaine)

Informatrice jeunesse au JIP : Darya Syrovatska, éducatrice graduée (30 heures/semaine)

Horaires d'ouverture:

EJH:

En période scolaire du mardi au vendredi de 14h à 19h et le samedi de 10h à 18h En période de vacances du mardi au samedi de 10h à 18h.

JIP:

Du lundi au vendredi de 12h à 17h

Description de l'infrastructure :

EJH:

Un accueil doté d'une grande cuisine, de tables et de chaises pour faire des activités et des réunions de jeunes ou de parents, des canapés, un grand écran tactile, une scène et un kicker;

Une cave qui sert d'atelier de bricolage, et donne accès à la une terrasse extérieure à l'arrière du bâtiment ;

Un premier étage composé d'un studio musique et vidéo, et d'une grande salle polyvalente dotée de miroirs, permettant de faire des activités sportives, de danse, également aménageables avec des tables et des chaises pour faire d'autres activités ou réunions;

Un deuxième étage comprenant 3 bureaux : le bureau de la directrice, le bureau de la responsable et le bureau de l'équipe.

JIP:

Un accueil, où l'on trouve de la documentation sur les différents thèmes IJ, des ordinateurs, une imprimante et une cabine insonorisée à disposition des jeunes ;

Une salle de réunion, que les jeunes peuvent utiliser pour faire des projets de groupe ;

Un bureau, isolé par une paroi en verre, afin d'avoir un espace à part pour mener des entretiens avec des jeunes sur des sujets plus personnels.

9. Mise en oeuvre de l'orientation pédagogique

L'image du jeune et le concept de l'éducation :

Le jeune au CRIJE est considéré comme compétent. On ne pointera pas ses faiblesses, mais on mettra toujours en avance ses forces, dans un but de développement de sa confiance en soi. En effet, se sentir valorisé, compétent, et accepté tel qu'il est au sein du groupe va permettre au jeune de se dépasser, d'avoir le courage d'expérimenter, et de développer par cette attitude positive de lui-même des compétences qu'il n'a pas encore acquises, ou de corriger des comportements pour lesquels il éprouve des difficultés.

Le jeune n'est pas mis en position basse par rapport à l'éducateur. L'éducateur ne fait office d'autorité qu'en cas de dépassement du cadre (prévu dans le règlement intérieur). L'éducateur met le jeune en situation d'autodétermination, par une relation saine, non moralisatrice, où il amènera le jeune à faire ses propres en choix en lui « abandonnant le pouvoir » qu'il a en tant qu'adulte de référence.

C'est dans cette logique d'éducation que nous souhaitons développer le concept de Reggio Emilia, en mettant le jeune sur un pied d'égalité avec les membres de l'équipe.

C'est également dans cette logique que nous allons développer sur la période du CAG plus particulièrement la première des 4 valeurs défendues par l'asbl : garantir que nos structures soient des « Safe spaces », et l'ancrer dans nos fondements (comme nous l'avions fait précédemment pour la grille d'intervention).

Compréhension du rôle des pédagogues :

Nous revenons dans cette partie sur les deuxième et troisième valeurs du CRIJE, et la manière dont les éducateurs font vivre ces valeurs dans leur travail quotidien avec les jeunes.

Tout d'abord, le développement. Les éducateurs donnent aux jeunes le « delicate kick » qui leur manque parfois pour se lancer dans un nouveau projet, vers un nouvel objectif. Nous croyons dans les capacités des jeunes, nous les encourageons, nous les amenons à se dépasser. Le plus grand obstacle à l'évolution d'une personne, c'est luimême et les freins qu'il se met. Nous les aidons à lâcher les freins, et nous les assurons pour que la descente se face en toute sécurité.

Ensuite, la participation. "Freedom within boarders", c'est-à-dire que l'équipe fixe un cadre, défini dans le règlement d'ordre intérieur, et qui reprend des règles claires destinées à garantir la sécurité physique et mentale des jeunes et du personnel. A l'intérieur de ce cadre clairement identifié, tout (ou presque) est permis. Les jeunes vont avoir accès à des moyens, à des méthodes d'apprentissage, à des discussions. Nous leur faisons confiance dans la mise à disposition et l'utilisation du matériel, considérant que de la confiance que nous leur montrons découle la responsabilisation de leur part et donc la fiabilité. Pour qu'ils apprennent à se faire confiance, nous devons d'abord leur faire confiance. Et pour ceux qui ont un peu trop confiance en eux, c'est l'inverse, nous devons canaliser cette énergie. Ces jeunes-là sont alors au contraire plus souvent rappelés au cadre, car ils en approchent ou en atteignent plus souvent les limites. Nous ciblons assez rapidement à quel type de jeune nous avons affaire, et notre rôle de pédagogue est aussi de donner une juste place à chacun, d'apprendre à tous les membres du groupe à se respecter, de mettre en retrait ceux qui prennent beaucoup de place, et à en faire à ceux qui n'osent pas la prendre.

Mise en œuvre des principes éducatifs généraux

Individualisation et différenciation :

La prise en compte de chaque jeune là où il est, quelles que soient ses compétences, ses difficultés, a été largement évoquée dans les pages précédentes. Les objectifs poursuivis dans l'approche pédagogique Reggio Emilia que nous viserons pendant la période de ce CAG visent particulièrement cela. Prendre en compte chacun dans son individualité, accepter ses différences, observer et documenter les intérêts et le développement de chaque jeune , laisser à chacun la possibilité de ce développer par le vecteur de créativité qui lui parle le mieux parmi ceux mis à sa disposition, sont autant de méthodes qui permettent de prendre en compte cette individualisation.

Diversité et inclusion :

Nous avons groupé ces 2 aspects car ils vont de pair dans nos pratiques professionnelles. Prendre en compte la diversité de chaque jeune, inclure chaque jeune au sein du CRIJE, indépendamment de ses différences ou difficultés est un pilier de notre travail, que nous continuons à développer comme objectif spécifique sur la durée du CAG.

Multilinguisme:

Il se pratique naturellement au sein du CRIJE. Nous avons des jeunes de tous horizons, qui parlent différentes langues. Ils s'adaptent en fonction de qui est là, l'important étant que tout le monde se sente compris et puisse comprendre les échanges, et que personne ne soit mis de côté pour des raisons linguistiques. Nous y sommes très attentifs, mais avons fait le choix de n'établir aucune règle sur ce point, la situation étant trop variable en fonction de la situation. Les langues véhiculaires sont en général le luxembourgeois, le français ou l'anglais. Chaque jeune est libre de s'exprimer dans sa langue, et doit s'adapter s'il veut être compris des autres. S'il nous semble que des discussions qui ne sont pas comprises par l'ensemble du groupe ne sont pas bienveillantes, nous intervenons.

Mise en œuvre des caractéristiques de l'éducation non-formelle

Base volontaire:

Nous travaillons sur le principe de la libre adhésion. Aucun jeune qui fréquente notre structure n'est obligé d'être là. De même, la participation aux activités et aux projets n'est pas obligatoire. En revanche, quand un jeune s'engage sur un projet ou une activité, nous accordons de l'importance à cet engagement et attendons de lui qu'il l'honore.

Ouverture et apprentissage en partenariat :

Notre maison des jeunes est ouverte vers l'extérieur. Nous avons un réseau solide avec lequel nous travaillons, comme expliqué dans la partie partenariat/réseau. Quand un partenaire extérieur a un projet intéressant pour les jeunes, nous participons volontiers, ce qui permet aux jeunes de rencontrer d'autres adultes de référence, mais aussi d'autres associations ou services qui peuvent leur donner d'autres moyens que nous pour se développer. « Nos » jeunes ne nous appartiennent pas, notre rôle est de leur permettre de s'ouvrir vers l'extérieur, et s'ils peuvent bénéficier ailleurs de moyens que nous n'avons pas pour développer des compétences dont ils ont besoin, nous nous devons de créer ces liens.

Participation:

C'est une de nos 4 valeurs-piliers. Elle est développée précédemment.

Orientation vers la personne :

Notre travail est orienté sur ce dont ont besoin les jeunes. Souvent, nous adaptons des projets que nous avions prévus afin de correspondre à leurs envies du moment. Le travail avec les jeunes dans notre domaine est souvent très spontané. Notre temps institutionnel n'est pas le temps des jeunes. D'abord parce que des jeunes partent, et d'autres arrivent. Or ces nouveaux ont peut-être des besoins qui n'étaient pas présents ou exprimés au moment de la conceptualisation du projet. Il est important de garder cette flexibilité dans notre méthodologie.

Apprentissage par l'exploration :

Nous aimons mettre les jeunes dans des situations nouvelles, pour leur permettre de se dépasser. Par exemple, dans le cas des colonies, nous profitons de l'endroit où nous sommes pour faire des activités que les jeunes n'ont jamais eu l'occasion de pratiquer, et qui pourraient leur faire peur de prime abord. Voir la fierté d'un jeune qui n'a jamais l'occasion d'aller à la mer tenir sur une planche de surf, ça n'a pas de prix.

Orientation vers le processus :

Ce n'est pas la destination qui compte, c'est le voyage. Ce que le jeune apprend dans le déroulement d'un projet, les compétences qu'il emmagasine, la confiance en soi qu'il acquiert, la force des amitiés qu'il crée... sont autant d'expériences qui l'accompagneront pour la vie. En 2020, nous avions prévu un séjour au Costa Rica avec 8 jeunes, qui n'a pas eu lieu à cause de la crise sanitaire, et que nous n'avons pas pu reprogrammer. A ce jour, les jeunes qui devaient partir continuent d'en parler comme une des plus belles expériences de leur vie, la préparation de ce projet pendant l'année qui a précédé le confinement ayant constitué le projet en soi.

Relation et dialogue :

Les éducateurs représentent pour les jeunes des adultes de référence extérieurs à l'environnement familial ou personnel. Les jeunes trouvent souvent en nous une oreille attentive, de confiance, ils peuvent confronter leurs idées, leurs opinions dans un cadre extérieur à la maison. Il est important que cette écoute soit empathique, donc ancrée dans une communication non-violente. Elle permettra ainsi au jeune de déposer ce qu'il a besoin de déposer. Cette communication est la clé de la confiance qui s'établi entre le jeune et l'éducateur.

Autonomie et efficacité personnelle :

L'autodétermination permet au jeune d'essayer de nouvelles choses, de se confronter à des difficultés qu'il faut surmonter. La mise en autonomie du jeune devant ses problèmes, avec le soutien de l'éducateur à ses côtés en cas de besoin lui permettront d'acquérir toujours plus d'autonomie et de confiance en lui.

10. La pratique pédagogique

Conditions cadres des processus éducatifs (ressources, équipement, matériel)

Toutes les conditions sont réunies pour pouvoir mener à bien nos missions. Le bâtiment a été complètement remis à neuf en 2020. L'ascenseur est en cours de réalisation afin de pouvoir accueillir les jeunes à mobilité réduite. Nous disposons d'espaces modulables que nous modifions au gré des jeunes qui passent et de leurs centres d'intérêt.

Nous disposons d'une terrasse à l'arrière du bâtiment qui nous permet d'avoir une zone à l'air libre en plein cœur du quartier.

Notre projet de développement actuel en terme d'infrastructure réside dans la création d'une autre maison des jeunes, de l'autre côté du centre-ville, permettant de toucher d'autres jeunes, et de développer d'autres actions.

Mise en pratique des champs d'action

Nous veillons à mettre les champs d'action du cadre de référence nationale pour l'éducation non-formelle en pratique sur l'ensemble de nos projets.

Afin de garder une attention particulière dessus, nous avons réalisé, lors de la création de notre nouvelle identité visuelle en 2023, un pictogramme pour chaque champ d'action. Ainsi, toutes nos activités, tous nos projets sont estampillés de ce pictogramme qui rappelle le champ d'action concerné. Cela permet aussi aux parents de réaliser que les activités proposées dans le cadre du EJH ne sont pas des activités de loisirs uniquement, mais qu'elles visent des objectifs bien précis, et qu'elles sont réfléchies dans un cadre dépassant la maison des jeunes.

Accompagnement des transitions

L'adolescence est une période de transition entre l'enfance et l'âge adulte. Nous accompagnons les jeunes tout au long de cette phase de leur vie qui s'étend sur plusieurs années.

La transition telle que comprise dans le cadre de référence s'axe principalement sur l'emploi. Dans notre association, le JIP fait ce travail plus particulièrement. Cependant, nous considérons à la maison des jeunes que le temps de loisirs est un temps privilégié pour développer des compétences de manière volontaire dans son temps libre. Les jeunes développent donc quantités de talents, autant techniques que de soft skills de manière transversale dans tous les projets qu'ils mènent ou auxquels ils participent au EJH.

Animation jeunesse hors-murs

Nous sommes présents de manière régulière dans les lycées et sur les événements organisés au sein de la ville.

Nous développons assez peu la décentralisation du travail de loisirs de jeunesse, car cette fonction est assurée par le Service Jeunesse de la Ville d'Esch/Alzette, via leur projet Opsichendjugendaarbecht.

11.Partenariats éducatifs

avec les spécialistes externes, mise en réseau local et régional

Nous sommes très attachés au travail en réseau, qui présente de nombreux intérêts pour nous :

- profiter d'opportunités ou de compétences que nous n'avons pas forcément ou apporter nos compétences à d'autres
- mettre en lien les jeunes avec d'autres services/associations qu'ils ne connaissent pas;
- permettre à nos jeunes des rencontres avec un autre public qu'il ne fréquenterait pas dans d'autres circonstances.
- faire connaître notre structure à d'autres jeunes

Nous faisons aussi en sorte de faire appel à des intervenants extérieurs pour des thématiques plus spécifiques :

- Intervenants dans les domaines de la vidéo ou du studio de musique
- Coachs pour le projet Develop' Yourself
- Illustrateur/auteur pour le projet Use-it

Le travail avec ces intervenants nous permet de donner plus de qualité à nos projets, et de donner aux jeunes l'opportunité de développer des compétences spécifiques et techniques dans un objectif de facilitation de la transition vers l'âge adulte comme évoqué au chapitre précédent.

12. Développement de la qualité

Gestion de la qualité : Evaluation des processus d'éducation, détection du développement de la qualité pédagogique

Au début de la période du précédent CAG, nous avions identifié un défaut dans les évaluations de nos projets et de notre travail. Nous nous étions donc engagés à travailler sur ce point pendant la période 2022-2024, et nous avons établi une grille d'évaluation (annexe 1).

Cette grille d'évaluation est complétée par chaque éducateur à l'issue du projet et comprend différents volets :

- Critères quantitatifs permettant d'établir des statistiques
- Critères qualitatif en terme de respect des objectifs initiaux
- Le lien avec les champs d'action du cadre de référence
- Une réflexion sur l'ensemble en 3 questions : ce qui m'a surpris, ce que je changerais, ce que je garderai
- Une remise en question du projet (faut-il ou non le reproduire, le faire évoluer)
- Des annexes : évaluations de jeunes ou de partenaires si réalisés

Ce mode d'évaluation est assez simple pour ne pas ajouter de lourdeur administrative par rapport aux outils existants (journal de bord et cahier de communication).

Nous nous sommes également doté d'un outil de communication interne : Trello. Il permet de faciliter la communication en compartimentant les informations comme suit :

- Activités
- Communication
- Procédures/organisation/gestion
- Projets externes
- Projets internes
- Jeunes/stagiaires/volontaires/intervenants
- Supports

C'est via cet outil que nous allons développer le volet «observation et documentation » de notre 2ème objectif, de manière plus méthodique et structurée, dans le compartiment « Jeunes/stagiaires/volontaires/intervenants ».

Réflexion et supervision

Suite à des discussions avec l'équipe, et des problématiques récurrentes qui ne se résolvaient pas, nous avons fait 2 constats au cours de l'année 2023 :

- -La chargée de direction qui est éducatrice graduée manquait de formation en management d'équipe
- -L'équipe du EJH avait des problèmes de communication interne.

Le nouveau système de formation continue donnant accès à la fois à des supervisions d'équipe et au coaching de dirigeant, nous avons profité de ces 2 possibilités.

La supervision d'équipe est toujours en cours au moment de la rédaction de ce CAG (mai 2024). Elle a lieu avec une superviseure externe, la responsable du EJH et les 3 éducateurs. Le contenu des supervisions reste interne à l'équipe.

Le coaching de dirigeant a permis de répondre à une demande des membres de l'équipe qui n'était jusque-là pas satisfaite : avoir chaque année des entretiens avec la chargée de direction pour avoir un feedback sur son travail passé et des objectifs à poursuivre pour l'année à venir.

Les entretiens ont lieu au mois de décembre, ils portent sur l'année écoulée uniquement, et permettent de mettre à jour des perspectives de travail et des priorités pour l'année à venir.

Les entretiens sont préparés à l'avance par chaque collaborateur (annexe 2). La chargée de direction ne peut pas arriver avec des « surprises ». La grille est en annexe et porte sur les points suivants :

- -Le travail réalisé sur l'année écoulée
- -Le bien-être au travail
- -Les descriptions de poste et les fiches missions
- -Autres sujets que le collaborateur souhaite aborder et qui n'est pas prévu dans le questionnaire.

Cet entretien d'une heure à une heure 30 est consigné par la chargé de direction, qui sort de la discussion des propositions d'axes de progrès individuels. Ce document de synthèse est signé par les 2 parties et archivé. Le contenu en est confidentiel.

En cas de problème dans l'année, sur demande de la chargée ou du collaborateur, d'autres entretiens peuvent être menés.

Formation continue et développement de l'équipe

La 4ème valeur de l'asbl est la qualité. Le développement de cette qualité est centrale dans notre travail. Le besoin en formation est discuté en équipe, mais les entretiens annuels permettent de mettre à jour dans un premier lieu les besoins de chacun individuellement.

Ces besoins peuvent êtres les mêmes pour plusieurs personnes de l'équipe, auquel cas on pourra envisager de suivre les formations à plusieurs, ou de faire une demande de formation sur place.

Des besoins ont été recensés pour la période du CAG dans les domaines suivants :

- -Animation et facilitation de groupes
- -Santé affective et sexuelle
- -Santé mentale
- -Développement de la communication par les réseaux sociaux numériques

Adaptation du concept

Régulièrement, lors des réunions d'équipe, nous revenons sur le CAG pour reprendre nos objectifs et vérifier que nous suivons la ligne qui nous nous étions fixée. Chaque année, nous nous accordons aussi une journée de réflexion en équipe pour réadapter le concept si besoin,ou tout autre outil de fonctionnement.

ANNEXE 1

Evaluation de projet

NOM DU PROJET :								
NOW DO PROJET :								
HISTORIQUE (si existan	t) DU PROJ	ET O	U OF	RIGII	NE:			
CRITERES QUANTITATIF	-s							
•	_	NO	MADE	DE D	C 1C1	INIEC		
TOTAL	Garçons		IVIDI		DE JEUNES Filles		Non spécifié	-
	,			\neg				
		C	ATEG	ORI	E D'A	AGE		\neg
CRITERES QUALITATIFS								
Objectif de départ			0	⊕	8	Remarques		
								\dashv
								_
Qu'est-ce qui t'a surpr	is dans la ré	alisa	tion	du p	roje	t ?		
	_							_
Qu'est-ce que tu garde	erais ?							_
Ou'ast sa qua tu shan	gorais 2							-
Qu'est-ce que tu chan	gerais r							-
Lien avec les champs				$\overline{}$				
Emotions, relations sociales Valeurs, démocratie, participation			+	\rightarrow	Sciences naturelles, environnement, technique Créativité, arts, culture			
Langue, communication, médias				_	Transition			
Mouvement, conscience corporelle, santé								
SUIVI DU PROJET								
0 1:		,		• • •		, ,		
Quel impact a eu le pr	ojet ? Est-c	e qu'	une	suite	e est	prevue ?		
Autres commentaires								
ac. es commentan es								

ANNEXES

Joindre en annexe les évaluations de partenaires ou de jeunes si de telles évaluations ont été réalisées.

ANNEXE 2

Préparation de l'entretien annuel

Travail réalisé

Liste les projets/activités que tu as réalisés cette année :........

Quel est ton ressenti par rapport à ce travail réalisé?

A refaire, qu'est-ce que tu garderais tel quel ? Qu'est-ce que tu développerais ? Qu'est-ce que tu laisserais de côté ?

Bien-être au travail

De 1 (mal) à 4 (très bien), comment te sens-tu dans l'équipe du EJH ou du JIP (en fonction de l'affectation liée au poste) ? Pourquoi ?

De 1 (mal) à 4 (très bien), comment te sens-tu dans l'équipe du CRIJE ? Pourquoi ?

De 1 (mal) à 4 (très bien), comment te sens-tu dans tes relations avec les jeunes ? Pourquoi ?

Quel est ton moteur principal pour te lever le matin et venir travailler avec tes collègues et avec les jeunes ?

Description de poste et fiche missions

Penses-tu à des modifications à apporter dans tes missions pour l'année prochaine ? Souhaites-tu développer un nouveau champ de compétences ou actualiser tes connaissances ?

As-tu des besoins en formation individuelle qui te permettraient d'être plus à l'aise dans tes missions ou de développer/actualiser des compétences/connaissances ? (cf tableau en annexe)

Te semblerait-t-il souhaitable, à plus ou moins long terme, d'aménager ton poste de travail ? Tes horaires ? Ton temps de travail ?

Autres sujets que tu souhaites aborder dans le cadre de cet entretien :

Merci pour ta collaboration!

